



Landéda, le 17 septembre 2026

CONSEIL MUNICIPAL du 23 septembre 2026

**CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES POUR LE MARCHE DE
RESTAURATION SCOLAIRE DANS LE CADRE DES PRESTATIONS ENFANCE-JEUNESSE**

RAPPORT N°10/08/2026

Opération	SANS INCIDENCE FINANCIÈRE			
Nature				

La convention avec la commune de Lannilis arrive à échéance le 31 décembre prochain. Dans ce cadre, il faut lancer une procédure d'appel d'offres de service sur 3 ans d'un montant estimé de 300 000 € environ au total.

Ce marché aura pour but de fournir des repas en liaison chaude à l'école Joseph Signor, à l'ASLH et au multi-accueil.

La prestation de fourniture dépassant le seuil de la procédure adaptée, elle sera en appel d'offres ouvert européen correspondant au code de la commande publique.

Pour attribuer les marchés, il faut constituer une commission d'appel d'offres. Elle doit être composée de 5 titulaires et de 5 suppléants en dehors de son président qui le Maire ou son représentant désigné par lui.

Par conséquent sur avis de la commission des Finances, je vous propose :

- De désigner les membres de la commission d'appel d'offres.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Nombre de membres

en exercice	= 27
Présents	= 21
Votants	= 27

Délibération du conseil municipal

N°10/08/2026

Réunion du 23 septembre 2026

CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES POUR LE MARCHÉ DE RESTAURATION SCOLAIRE DANS LE CADRE DES PRESTATIONS ENFANCE-JEUNESSE

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de David KERLAN, Maire de la commune,

Étaient présents : David KERLAN, Alexandre TREGUER, Anne POULNOT-MADEC, Jean-Luc CATTIN, Martine KERFOURN, Laurent LE GOFF, Catherine COUSTANCE, Hakara TEA, Camille SORDET, Alain PAUL, Isabelle POUILLAIN, Françoise GOURIOU, Patrick TAVELLA, Florence MORIZE, Franck DAOUBEN, Françoise GOURVENNEC, Brice ABDEBREIMAN, Katia GOUZIEN, Romain LAOT, Bérangère CREAC'H, Thomas GUELENNOC

Absents :

Philippe COAT donne procuration à David KERLAN

Rachel BODENES donne procuration à Martine KERFOURN

Céline SIMIER donne procuration à Isabelle POUILLAIN

Ronan BIHANNIC donne procuration à Alain PAUL

Muriel COLLOMBAT donne procuration à Camille SORDET

Gwenaél MAHÉ donne procuration à Brice ABDEBREIMAN

Madame Katia GOUZIEN a été élu(e) secrétaire de séance.

Le conseil municipal,

Après avoir délibéré, par 27 voix Pour,

Madame Anne POULNOT-MADEC, rapporteur(e), entendu(e),

Vu le code général des collectivités territoriales,

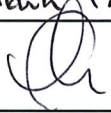
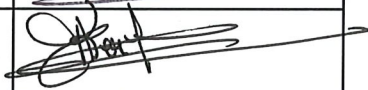
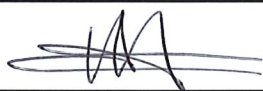
Vu le rapport de M. le Maire,

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 : Le Conseil Municipal décide de constituer la commission d'appel d'offres de la manière suivante :
5 titulaires et 5 suppléants.

ARTICLE 2 : Le Conseil Municipal désigner les élus suivants :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Philippe COAT	Bérengère CREAC'H
Martine KERFOURN	Isabelle POULLAIN
Brice ABDEBREIMAN	Thomas GUELENNOC
Franck DAOUBEN	Katia GOUZIEN
Camille SORDET	Hakara TEA

KERLAN David		BIHANNIC Ronan	Procurator à Alain PAUL
POULNOT-MADEC Anne		GOURIOU Françoise	
COAT Philippe	Procurator à David KERLAN	TAVELLA Patrick	
BODENES Rachel	Procurator à Martine Kerfourn	COLLOMBAT Muriel	Procurator à Camille SORDET
CATTIN Jean-Luc		MAHE Gwenaël	Procurator à Brice ABDEBREIMAN
KERFOURN Martine		MORIZE Florence	
LE GOFF Laurent	Procurator à Thomas GUELENNOC arrivé le 19/16	DAOUBEN Franck	
COUSTANCE Catherine		GOURVENNEC Françoise	
TREGUER Alexandre		ABDEBREIMAN Brice	
SIMIER Céline	Procurator à Isabelle POUILLAIN	GOUZIEN Katia	
TEA Hakara		LAOT Romain	
SORDET Camille		CREAC'H Bérengère	
PAUL Alain		GUELENNOC Thomas	
POULLAIN Isabelle			